

# Compte-rendu de la Séance du 25 Mai 2010

Étaient présents : Mmes BOUTIGNY, FLOURY, LEBAS, MAILLARD  
MM. BOUDIER, DETOURNAY, HAUZAY, JAUDRIAT,  
LAVENU, LECORDIER, LETHUILLIER, RIBET.

Étaient absents : Mmes BOQUET, LE ROY, M. LEGEMBRE

Mme LEBAS était nommée secrétaire de séance.

☆☆☆☆☆

## Approbation du procès verbal de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2010 :

Il est approuvé à l'unanimité mais il convient d'ajouter les remarques suivantes :

M. DETOURNAY demande si le courrier pour l'abattage des arbres de M. CHAMEAU a été réalisé. Monsieur le Maire indique qu'il n'a pas encore été envoyé mais que cela va être fait.

Le fauchage des accotements a été attribué à l'entreprise LE MAITRE pour un montant de 2 245€ (H.T.).

☆☆☆☆☆

M. RIBET donne la parole à M. HOORELBEKE venu assister à la séance. Il donne lecture au Conseil Municipal du courrier de réponse que lui a fait la Communauté de Communes à propos du faible débit internet des habitants de la Rue de la Chouette. Une étude a été commandée auprès de France Telecom pour déterminer la réelle faisabilité technique d'une solution de raccordement des abonnés « zone d'ombre ». M. HOORELBEKE s'étonne cependant que la C.C.S.R.C prenne en charge uniquement le Très Haut Débit alors qu'elle a la compétence « communications électroniques ». Il affirme qu'il s'agit là d'une discrimination contraire aux statuts de la C.C.S.R.C.

Monsieur RIBET donne alors lecture d'un courrier du Département qui propose aux administrés, des solutions via les technologies WiFi ou Wimax.

**SYNDICATS ET  
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

## Plan Local de l'Habitat

Par délibération en date du 22 avril 2010, le Conseil Communautaire a arrêté le projet de Programme Local de l'Habitat pour le territoire de la CCSRC ; Ce projet doit être soumis pour avis aux Communes membres. Le Conseil Municipal délibère favorablement envers ce projet considérant que le futur PLU de la Commune s'oriente dans ce sens.

### **Communauté de Communes**

Dans le cadre de la réalisation des aménagements de lutte contre les inondations sur les bassins versants de l'Oudalle et du Rogerval et en particulier pour la création de l'ouvrage A1 P15 (reprise et réhabilitation d'une mare tampon à la Mare des Vallées), Monsieur RIBET explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de constituer une servitude de passage en tréfonds. Cette servitude s'étendrait sur une emprise de 56m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée section ZD n° 2 d'une contenance totale de 1 791m<sup>2</sup> sise sur la Commune et appartenant à la Commune. Le Conseil Municipal délibère pour accorder une servitude gracieuse mais demande que le chemin de randonnée situé dans l'emprise soit remis en état durablement. Il autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en place de cette servitude.

### **Première modification du SCOT**

Une enquête publique est en-cours jusqu'au 16 juin pour la première modification du SCOT. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette modification.

### **Syndicat électrique**

M. RIBET expose au Conseil Municipal que le SIER souhaite modifier ces statuts afin qu'ils soient en adéquation avec sa volonté de se voir confier, le soin d'assurer la maintenance de l'éclairage public pour le compte des communes membres qui le souhaiteraient. Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts.

### **SIER : Fiscalisation des contributions communales**

Le Conseil Municipal délibère pour que la totalité des contributions, à savoir 1 484€, soit fiscalisée.

### **SIRS : Fiscalisation des contributions communales**

Le Conseil Municipal délibère pour que la totalité des contributions, à savoir 297,78€, soit fiscalisée.

## **GESTION DU PERSONNEL**

### **Attribution IHTS**

Le Conseil Municipal décide d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) en faveur des agents communaux ;

### **Démission de Mme VARIN**

Mme BOUTIGNY informe le Conseil Municipal que Mme VARIN, qui exerce les fonctions de surveillante de cantine, quittera son poste à la fin de l'année scolaire.

### **Stagiaire en espaces verts**

Le Conseil Municipal souhaite récompenser au titre de son travail, sa gentillesse et son sérieux, Nicolas, qui a effectué un stage en espaces verts au cours de l'année 2009/2010 en alternance avec une formation théorique à la MFR de La Cerlangue ; Le Conseil Municipal délibère et lui accorde une somme de 600 euros.

## TRAVAUX

### Convention ATESAT

M. RIBET rappelle au Conseil Municipal que la Commune bénéficie depuis janvier 2007, de l'Assistance Technique fournie par les services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) et que conformément à son article 2, la convention ATESAT qui a fait l'objet d'une reconduction tacite durant deux années, arrivera à son terme le 27 septembre 2010. Le Conseil Municipal délibère pour solliciter l'assistance de la DDTM pour les missions dans le domaine de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat. Il autorise M. le Maire à signer cette convention.

### Acquisition véhicule communal

M. RIBET présente 4 propositions de véhicule utilitaire pour remplacer le C15 :

| Vendeur         | Type Véhicule | Mise en circulation | Kilométrage | Prix HT                           |
|-----------------|---------------|---------------------|-------------|-----------------------------------|
| Garage VAL      | BEEPER        | 24/10/2008          | 30 000      | 7 424.75€                         |
| Gge BOQUET      | PARTNER       | 27/11/2006          | 88 499      | 7 590€                            |
| Gge BOQUET      | PARTNER       | 06/2008             | 20 000      | 12 000€                           |
| M.<br>LECORDIER | PARTNER       | 16/12/2003          | 86 470      | 7 000€ (- prix de la carte grise) |

Après discussions, le Conseil Municipal décide de retenir à six voix pour et cinq voix contre, la proposition de M. LECORDIER, compte tenu du volume du véhicule et de la présence d'un crochet d'attelage. Il décide également de vendre le C15 pour pièces détachées.

### Projet d'extension de l'école

Suite à l'ouverture des plis, 3 architectes seront auditionnés mercredi 26 mai.

## URBANISME

### Révision du POS en PLU

M. RIBET et Mme MAILLARD informent le Conseil Municipal sur l'état d'avancement du PLU. La Commission d'Urbanisme et le bureau d'études DLVR finalisent le règlement et le zonage. Une réunion avec les Personnes Publiques Associées est prévue le 28 juin à 14h. Par la suite, le Conseil Municipal devra délibérer pour arrêter le projet avant la réalisation de l'enquête publique. Une réunion publique sera organisée au début du mois de Juillet.

Le Conseil Municipal se prononce sur les orientations d'aménagement de la zone d'activités de l'aérodrome et décide de réduire sa superficie.

### Recours Administratif NEXITY

Suite à la demande d'assistance juridique des Services de la D.D.E., aucune réponse n'a encore été fournie.

## **COURRIERS et QUESTIONS DIVERSES**

### **Courrier du CCAS de St Romain**

Le CCAS de St Romain a pour projet l'installation d'une épicerie solidaire au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Il sollicite financièrement la Commune à hauteur de 10 euros mensuels par personne bénéficiaire domiciliée à Gommerville. Le Conseil Municipal aimerait connaître les principes de fonctionnement, les modes d'attribution des aides et de distribution ainsi que les noms des personnes de Gommerville qui sont concernées avant de prendre une décision.

### **Courrier de M. LOISON**

M. RIBET présente un courrier de M. Pierre LOISON qui sollicite la Commune pour effectuer un contrat d'apprentissage « Travaux Paysagers » en alternance sur une période de deux ans.

Le Conseil Municipal donne une réponse négative en soulignant que d'une part, la Commune ne dispose pas d'une structure assez importante pour accueillir un stagiaire et que d'autre part, cette tâche ne figure pas dans les attributions de M. TOXE.

### **Tirage au sort des Jurés d'Assises**

M. HAUZAY est désigné par le Conseil Municipal pour assister au tirage au sort des jurés d'assises, le 11 Juin prochain à Saint-Romain.

### **Site internet de la Commune**

M. DETOURNAY présente une proposition du Réseau des Communes pour la création d'un site internet communal. Le tarif pour les Communes de - 750 habitants est de 159€ H.T. d'inscription + 90€ H.T. de maintenance pour la première année puis uniquement de 90€ de maintenance la seconde année.

Le Conseil Municipal délibère pour souscrire l'adhésion.

### **Réunion sur la sécurité routière**

M. RIBET donne le compte-rendu de cette réunion au cours de laquelle les points dangereux ont été étudiés. Les services de la D.D.E doivent établir un diagnostic suite à leur visite sur place.

### **Peinture clôture**

Mme MAILLARD demande si la clôture du logement de fonction de l'ancienne mairie pourrait être repeinte. M. TOXE fera ce travail après le ravalement de la salle polyvalente.

### **Sortie de fin d'année du Conseil Municipal**

M. RIBET propose au Conseil Municipal la visite du centre de tri des ordures recyclées, le vendredi 16 juillet ou le samedi 17 juillet 2010.